



Délibération n° 2018-92
Conseil d'administration du 20 décembre 2018

Objet : Mise à jour de la composition des instances du conseil

M. Domeizel, Président de séance,
rend compte de l'exposé suivant

EXPOSE

Vu l'article 11 du décret n° 2007-173 du 7 février 2007 qui dispose que le conseil d'administration élit parmi ses membres un président et cinq vice présidents et l'article 14 du même décret qui précise que le conseil d'administration « peut décider la constitution de commissions dont les membres sont choisis parmi ceux du conseil d'administration et comprennent obligatoirement des représentants des collectivités et des affiliés »,

Vu l'avis publié au Journal officiel du 14 janvier 2015 relatif aux résultats des élections des représentants élus au conseil d'administration de la CNRACL, qui précise par collège, la liste des titulaires et des suppléants,

Vu l'article 62 du règlement intérieur du Conseil d'administration adopté par la délibération n°2015-32 du 25 septembre 2015, précisée par la lettre du 6 novembre 2015 des ministères en charge du budget et de la sécurité sociale, qui indique que « la liste nominative des membres des commissions est arrêtée par le conseil d'administration. Les commissaires du gouvernement assistent de droit aux séances des commissions, avec voix consultative »,

Vu les délibérations n°2015-3 du 29 janvier 2015, n°2015-10 du 2 avril 2015 et 2017-34 du 30 mars 2017, par lesquelles le conseil d'administration entérine puis actualise la liste des membres titulaires et suppléants des commissions préparatoires du conseil,

Vu la délibération n°2015-16 du 25 juin 2015 sur la composition de la commission des pénalités constituée par la délibération n°2012-24 du 30 mars 2012 portant constitution de la commission des pénalités en application de l'article L.114-17 du code de la sécurité sociale,

Vu les délibérations n°2016-42 du 15 décembre 2016 et 2018-40 du 28 septembre 2018 modifiant la délibération n°2015-2 du 29 janvier 2015, sur la composition du bureau,

Vu l'avis favorable des membres du bureau, dans sa séance du 19 décembre 2018,

Le Conseil d'administration, délibère et à l'unanimité arrête la mise à jour de la liste des membres

- **du bureau,**
- **titulaires et suppléants des commissions préparatoires du conseil et de la commission des pénalités**

selon les tableaux joints à la présente

Bordeaux, le 20 décembre 2018

Le secrétaire administratif du conseil

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Florence Piette, par intérim

COMMISSION DES COMPTES

Président : Yves Kottelat

REPRESENTANTS		MEMBRES DE DROIT
COLLECTIVITES	AFFILIES	
Employeurs hospitaliers Titulaire : Jean Pierre Cazenave Suppléant : Isabelle Gérard	CGT Titulaire : Jean-Luc Gibelin Suppléant : Claude Barré	Direction du budget Philippe Briard Sandra Kerchouni Direction Sécurité sociale Bérénice Renard Valérie Marty Margaux Buridard
Employeurs territoriaux Titulaires : Guy Branchut Yvon Robert Suppléants : Reine Bouvier Pierre Coilbault	FO Titulaire : Robert Pougis Suppléant : Francis Voillot CFDT Titulaire : Nadine Brucher Suppléant : Alain Anastasi	

COMMISSION DE LA REGLEMENTATION

Présidente : Cécile Marchand

REPRESENTANTS		MEMBRES DE DROIT
COLLECTIVITES	AFFILIES	
Employeurs hospitaliers Titulaires : Roman Cencic Didier Poillerat Suppléants : Erick Boyé Hélène Bulle	CGT Titulaire : Jean-Luc Gibelin Suppléant : Aldo Pitarresi FO Titulaire : Yves Kottelat Suppléant : Francis Voillot CFDT Titulaire : Cyrille Bellanger Suppléant : Alain Anastasi	Direction du budget Philippe Briard Sandra Kerchouni Direction Sécurité sociale Bérénice Renard Valérie Marty Margaux Buridard

COMMISSION INVALIDITE ET PREVENTION

Présidente : Nadine Brucher

REPRESENTANTS		MEMBRES DE DROIT
COLLECTIVITES	AFFILIES	
Employeurs hospitaliers Titulaire : Jean Pierre Cazenave Didier Poillerat Suppléant : Hélène Bulle Isabelle Gérard	CGT Titulaire : Cécile Marchand Suppléant : Ludovic Degraeve FO Titulaire : Yves Kottelat Suppléant : Francis Voillot CFDT Titulaire : Cyrille Bellanger Suppléant : Alain Anastasi	Direction du budget Philippe Briard Sandra Kerchouni Direction Sécurité sociale Bérénice Renard Valérie Marty Margaux Buridard

COMMISSION DE L'ACTION SOCIALE

Président : Jean-Pierre Guyomarc'h

REPRESENTANTS		MEMBRES DE DROIT
COLLECTIVITES	AFFILIES	
Employeurs hospitaliers Titulaire : Roman Cencic Suppléant : Erick Boyé	CGT Titulaire : Nicole Bernabé Suppléant : Claude Barré	Direction du budget Philippe Briard Sandra Kerchouni
Employeurs territoriaux Titulaires : Pierre Le Guérinel Guy Branchut Suppléants : Reine Bouvier Gérard Chenoz	FO Titulaire : Robert Pougis Suppléant : Françoise Lefèvre CFDT Titulaire : Cyrille Bellanger Suppléant : Laetitia Pribudic	Direction Sécurité sociale Bérénice Renard Valérie Marty Margaux Buridard

**COMMISSION DU DEVELOPPEMENT
ET DU PARTENARIAT**

Président : Jean Pierre Cazenave

REPRESENTANTS		MEMBRES DE DROIT
COLLECTIVITES	AFFILIES	
Employeurs hospitaliers Titulaires : Roman Cencic Didier Poillerat Suppléants : Erick Boyé Hélène Bulle Employeurs territoriaux Titulaire : Jean-Pierre Guyomarc'h Suppléant : Reine Bouvier	CGT Titulaire : JM Marion Suppléant : Corinne Michel FO Titulaire : Robert Pougis Suppléant : Yves Kottelat CFDT Titulaire : Cyrille Bellanger Suppléant : Laetitia Pribudic	Direction du budget Philippe Briard Sandra Kerchouni Direction Sécurité sociale Bérénice Renard Valérie Marty Margaux Buridard

COMMISSION DES PENALITES

Titulaires :

M. Domeizel et M. Cazenave comme représentants des employeurs,
C. Marchand et M. Kottelat comme représentants des affiliés.

Suppléants :

M. Guyomarc'h et M. Cencic comme représentants des employeurs,
Mme Brucher et Mme Bernabé comme représentants des affiliés